

MEMBRES CORPORATE - MODÈLE DE RÈGLEMENT

Ces directrices ne constituent qu'un exemple de ce que les clubs peuvent décider d'adopter pour répondre à leurs besoins. Le Rotary International décline toute responsabilité quant aux modalités relatives autres catégories alternatives de membres.

Pour une comparaison des deux modèles présentés ci-dessous et obtenir de plus amples renseignements concernant l'adhésion entreprise, veuillez consulter le [Guide Membres Corporate](#) sur Rotary.org/fr/flexibility.

MODEL A (dans lequel les cotisations sont versée pour le membre principal mais pas pour les membres suppléants) :

Reconnaissant l'importance croissante que les compagnies accordent à la responsabilité sociale des entreprises, le club a créé une option de cotisation pour les entreprises. Ces dernières peuvent prendre part à des actions en faveur de la collectivité, grâce à la structure du Rotary.

Le Rotary club de _____ propose un programme pour les membres Corporate, les entreprises, les cabinets professionnels, les entités gouvernementales, les établissements d'enseignement et _____.

1. **Qualifications.** Les employés de n'importe quelle entreprise peuvent devenir membre Corporate du Rotary club de _____.
2. **Membres.** Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration du club, l'entreprise peut désigner des employés pour faire partie du Rotary club de _____ et peut nommer jusqu'à _____ personnes pour devenir membres principaux ou suppléants.
3. **Participation.** Les conditions de participation aux activités du club peuvent être assurées par n'importe lequel des membres. Tous les membres (principaux et suppléants) ont le droit d'assister à toute réunion ordinaire du club ou de tout autre club Rotary, tel que déterminé par le club.
4. **Cotisations.** Les cotisations de l'entreprise sont de _____ dollars par an (à partir du _____). Les cotisations pour chaque suppléant du Rotary club de _____ et du district s'élèvent actuellement à _____ dollars par an. Si plus d'un membre de l'entreprise assiste à la même réunion du Rotary, les membres supplémentaires seront tenus de s'acquitter du prix de leurs repas.
5. **Inscriptions au Rotary International.** Les principaux membres Corporate pour lesquels les cotisations du Rotary ont été payées, sont inscrits en tant que membres actifs dans la base de données du Rotary. Ils figureront sur la liste des membres officiels du club et sur la liste en tant que membres Corporate principaux de l'entreprise mentionnée. Les membres suppléants pour lesquels les cotisations n'ont pas été payées, ne figureront pas sur la liste des membres du club dans la base de données du Rotary.
6. **Votes et quorum.** Lors des assemblées générales et des questions relatives au club, les membres principaux de l'entreprise sont autorisés à voter. Dans la mesure où la société a un membre principal considéré comme membre actif et cotisant, elle ne dispose que d'un seul droit de vote qui sera exercé par le délégué présent lors de la réunion au cours de laquelle le vote a lieu.
7. **Rôles.** Tous les membres qui ont réglé leurs cotisations et qui sont répertoriés dans la base de données du Rotary, notamment le membre Corporate principal, peuvent exercer

une fonction au sein du club. Les suppléants qui ne paient pas de cotisation au Rotary ne sont pas éligibles à une fonction.

MODÈLE B (dans lequel le club facture un forfait pour un groupe de membres Corporate) :

Le Rotary club de _____ propose un système d'adhésion collective destiné aux entreprises et autres grandes organisations, entités gouvernementales, cabinets professionnels, établissements d'enseignement et _____.

Le membre Corporate deviendra un membre actif et membre cotisant du club et du Rotary. Le conseil d'administration établira les cotisations propres à ce type d'adhésion.

1. **Qualifications.** Tous les _____ doivent remplir les conditions habituelles d'adhésion au club et au Rotary.
2. **Membres.** Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration du club, ces organisations peuvent désigner un membre principal de l'entreprise [encerclez un] président, directeur général, chef de département, chef de service ou autre rôle, et jusqu'au _____ membres suppléants, qui doivent être employés par _____.
3. **Participation.** Le membre Corporates n'est tenu d'assister en personne qu'une fois par _____. Les membres suppléants devront satisfaire aux autres critères de participation, notamment du club.
4. **Cotisations.** Les cotisations de l'entreprise seront de _____ dollars par an (à compter du _____) ce qui comprend un membre principal de l'entreprise et _____ membres indépendants. [Ajouter d'autres tarifs, le cas échéant]
5. **Inscriptions au Rotary International.** Tous les membres Corporates sont des membres à part entière et actifs du club et figurent dans la base de données du club ainsi que dans celle du Rotary.
6. **Votes et quorum.** Tous les membres Corporates sont des membres actifs, en règle avec leur cotisation et habilités à voter sur des questions relatives au club.
7. **Rôles.** Tous les membres Corporates sont des membres actifs, en règle avec leurs cotisations et aptes à occuper une fonction au sein du club.